



ATTESTATION MEMBRE

Conditions selon règlement flottes, valable dès 01.01.2023

A remplir par le concessionnaire

Données véhicule:

Désignation du modèle:

Code-modèle:

3	4				
---	---	--	--	--	--

N° Lauf:

--	--	--	--	--	--	--	--

Plaques:

Ct. _____ N° _____

A remplir par le membre

Activité professionnelle:

Membre FMEP

Données du membre:

Acheteur/euse (nom/prénom) _____

domicilié/e à:

NPA: _____

Lieu: _____

Important:

L'attestation membre et le permis de circulation doivent être établis au nom de la même personne.

La durée minimale de garde est de 6 mois. Pendant ce temps, les véhicules doivent être immatriculés au nom du client flotte.

La FMEP atteste que la personne ci-dessus est membre d'une des 13 associations affiliées à la FMEP et peut selon l'accord passé entre la FMEP et Mitsubishi Motors profiter de conditions préférentielles.

Signature valide FMEP

Timbre de FMEP

--	--